

Jean-Claude MATHIS

Député - Maire des Riceys (Aube)

Vice-Président Délégué du Conseil Général

Président du Groupe Aube Immobilier

IUT TROYES
Monsieur Abdelaziz HAMZAOUI Directeur
9, Rue de Québec
BP 396
10 026 TROYES CEDEX

Paris, le 1er février 2012

Monsieur le Directeur,

Vous avez souhaité me faire part de votre inquiétude concernant le devenir du système IUT en France.

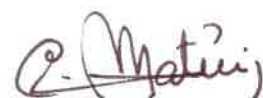
Je vous en remercie. J'ai pris connaissance de votre courrier avec la plus grande attention.

Tout à fait sensible à vos arguments, j'interviens ce jour, en adressant à Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, une question écrite sur ce sujet (copie ci-jointe).

Je ne manquerai pas de vous faire part, dans les meilleurs délais, des suites qui seront réservées à ma démarche.

Restant à votre disposition pour toute question et je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments dévoués et les meilleurs.

Bien à vous.



Jean-Claude Mathis

Assemblée Nationale

126, Rue de l'Université

75 355 Paris 07 SP

Tél : 01 40 63 06 08

Fax : 01 40 63 06 88

jcmathis@assemblee-nationale.fr

Mairie

Château Saint-Louis

10 340 Les Riceys

Tél : 03 25 29 30 32

Fax : 03 25 29 72 09

mairiericeys@wanadoo.fr

Permanence

2, Rue des anciennes tanneries

10 000 Troyes

Tél : 03 25 41 86 87

Fax : 03 25 41 86 88

jcmathis@wanadoo.fr



Impression de la question 2012-06-00077

Type de questions QE

Ministère interrogé :

Question n° 2012-06-00077 : du :

M. Jean-Claude Mathis attire l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les inquiétudes exprimées par les directeurs et présidents d' IUT quant à l'avenir de leurs Instituts. Les IUT constituent, en effet, un élément majeur de la formation technologique universitaire, une voie essentielle d'accès à l'enseignement supérieur et à l'innovation pour les entreprises réparties sur les territoires. Or il semblerait que les contrats d'objectifs et de moyens n'atteignent pas leurs buts faute d'avoir une valeur normative. Les IUT proposent un projet de réforme adapté aux évolutions de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il s'articule autour de trois axes : des missions redéfinies, une évolution du paysage universitaire national (des pôles de recherche et d'enseignement supérieur devant accepter en leurs instances une représentation des IUT), l'identification d'une structure nationale publique garantissant la cohérence du système IUT. Ces trois éléments de projet, combinés à la transformation des circulaires en texte normatif garantissant l'autonomie de gestion des IUT permettraient de rénover les missions des IUT, de les adapter au contexte actuel, notamment la réforme des lycées et aux enjeux de l'enseignement supérieur et de la recherche. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelle sont les mesures que le Gouvernement envisage de prendre pour permettre aux IUT de continuer à jouer un rôle majeur dans l'accès aux études supérieures et à l'emploi avec la même qualité sur tous les territoires.

Fermer